

Concentration des eaux
usées de la Mère
et de la Sorge

Entretien des collecteurs
de concentration

COMPTES

2020

Communes de
Chavannes-près-Renens,
Crissier, Ecublens,
Renens et Saint-Sulpice

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
MEBRE-SORGE**

		Comptes 2020		Budget 2020	Comptes 2019
		Charges	Revenus		
		114'791.65	114'791.65	135'500.00 -135'500.00	79'730.05 -79'730.05
* 100	<u>Autorités</u>	<u>5'990.55</u>		7'700.00	5'147.00
100.3001	Traitements	675.00		700.00	675.00
100.3003	Jetons de présence	383.00		900.00	235.00
100.3185	Autorités, autres rémunérations	4'568.00		6'000.00	4'237.00
100.3199	Frais divers	364.55		100.00	0.00
<u>111</u>	<u>Administration</u>	<u>6'419.75</u>		6'300.00	6'105.48
111.3199	Frais divers	2'119.75		2'000.00	1'805.48
111.3526	Participation pour frais d'administration	4'300.00		4'300.00	4'300.00
<u>460</u>	<u>Ouvrages d'épuration</u>	<u>102'381.35</u>	<u>331.10</u>	121'500.00 -400.00	68'477.57 -937.70
* 460.3120	Energie éclairage voûtage	55.20		600.00	944.05
* 460.3144	Entretien des canalisations	30'091.35		47'000.00	26'147.35
* 460.3185	Honoraires surveillance ouvrages et expertises	70'883.60		72'500.00	27'108.20
460.3186	Assurances de choses	1'351.20		1'400.00	1'352.60
* 460.3800	Attribution au Fonds de rénovation des ouvrages	0.00		0.00	12'925.37
* 460.4360	Remboursements de tiers		331.10	-400.00	-937.70
<u>461</u>	<u>Participation des communes d'amont</u>	<u>0.00</u>	<u>87'451.35</u>	-80'000.00	-78'792.35
* 461.4526	Communes d'amont, taxes de transit		87'451.35	-80'000.00	-78'792.35
* <u>462</u>	<u>Participations des communes (Entente Mèbre-Sorge)</u>	<u>0.00</u>	<u>27'009.20</u>	-55'100.00	0.00
462.4526	Participations des communes aux charges nettes		27'009.20	-55'100.00	0.00
462.4526.01	Commune de Chavannes-près-Renens	4.90%	1'323.45	-2'699.90	0.00
462.4526.02	Commune de Crissier	47.59%	12'853.70	-26'222.10	0.00
462.4526.03	Commune d'Ecublens	17.23%	4'653.70	-9'493.75	0.00
462.4526.04	Commune de Renens	30.07%	8'121.65	-16'568.55	0.00
462.4526.05	Commune de Saint-Sulpice	0.21%	56.70	-115.70	0.00

Remarques

- 100 Rubrique fluctuant en fonction du nombre de séances tenues par la Commission intercommunale.
- 460.3120 L'installation d'une minuterie de l'éclairage du voûtage de la Mèbre a réduit considérablement les coûts.
- 460.3144 Entretien courant des collecteurs : Fr. 10'878.50
Contrôle télévisuel de différents tronçons de collecteurs (y compris les curages) : Fr. 16'855.35
Curage des déversoirs : Fr. 2'357.50
- 460.3185 Prestations d'ingénieurs chargés de la surveillance et de la maintenance des ouvrages : Fr. 20'578.10
Mise à jour du PGEEi (Plan Général de l'Evacuation des Eaux intercommunal) : Fr. 3'539.85
Suivi du fonctionnement des débitmètres et dépouillement des relevés : Fr. 6'134.65
Honoraires divers : Fr. 2'331.75
Analyse du tronçon Chamberonne (secteurs 17 à 19) : Fr. 34'839.25
Frais liés au calcul de répartition entre communes : Fr. 3'460.--
- *Ville de Lausanne, eau service, extraction de données* : Fr. 1'300.--
- *Honoraires mise à jour calcul de la répartition annuelle* : Fr. 2'160.--
- 460.3800 En 2019, l'entretien des canalisations, les honoraires concernant la surveillance des ouvrages ainsi que des expertises ayant été moins onéreux que prévu, aucune participation des communes n'avait été nécessaire. L'excédent de produits avait été attribué au fonds de rénovation des ouvrages.
- 460.4360 Participation de SIE SA au paiement d'une prime d'assurance couvrant des dégâts que pourrait subir l'installation d'éclairage se trouvant dans le voûtage de la Mèbre.
- 461.4526 Rubrique influencée par la variation de la perception de taxes de transit auprès de communes d'amont (Romanel-sur-Lausanne, Cheseaux-sur-Lausanne, Lausanne/Vernand, Jouxens-Mézery, Bussigny et Villars-Sainte-Croix).
- Comptes 2019 : 842'532 m³ d'eau de consommation à 9,3518 cts/m³
- Prévision budgétaire 2020 : 844'000 m³ d'eau de consommation à 9,3518 cts/m³ (arrondi)
- Comptes 2020 : 928'525 m³ d'eau de consommation à 9,4183 cts/m³
- 462 Le calcul des participations des communes aux charges de l'entente est basé sur la nouvelle convention de répartition aux frais de fonctionnement votée par les communes de l'entente durant l'année 2015 : clé de répartition 2020 basée sur la consommation 2018.

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
MEBRE-SORGE**

BILAN AU 31.12.2020

910	<u>Disponibilités</u>
9102	Banques
911	<u>Comptes courants</u>
9111	Comptes courants
913	<u>Actifs transitoires</u>
9139	Actifs transitoires
914	<u>Investissements du patrimoine administratif</u>
9141	Ouvrages de génie civil et d'assainissement
920	<u>Engagements courants</u>
9200	Créanciers divers
925	<u>Passifs transitoires</u>
9259	Passifs transitoires divers
928	<u>Financements spéciaux et fonds de réserves</u>
9281	Fonds de rénovation des ouvrages

T O T A U X

ACTIF	PASSIF
203'157.70	
203'157.70	
27'009.20	
27'009.20	
183'436.40	
183'436.40	
10'000.00	
10'000.00	
	64'169.55
	64'169.55
	1'480.90
	1'480.90
	357'952.85
	357'952.85
423'603.30	423'603.30

**COMMISSION INTERCOMMUNALE
MEBRE-SORGE**

Tableau 2020 des comptes d'investissements par nature

501 Ouvrages de génie civil et d'assainissement

460.5010.210 Réhabilitation collecteur à Ecublens
secteur 10 Villars/Triaudes
460.6620.210 Subventions communales d'investissements

460.5010.210 Réhabilitation collecteur à Ecublens-Chavannes/Renens
secteur 11 Triaudes/Sorge

Totaux

Dépenses	Recettes	+ Augmentation - Diminution
<u>289'207.35</u>	<u>299'207.35</u>	<u>-10'000.00</u>
279'207.35	299'207.35	-20'000.00
10'000.00		10'000.00
<u>289'207.35</u>	<u>299'207.35</u>	<u>-10'000.00</u>

Etat des comptes d'investissements du patrimoine administratif obligatoirement amortissables au 31.12.2020

Compte No	Désignation	Crédit accordé (HT)	Dépenses au 31.12.2019	Solde non utilisé	Subventions communales	Solde
460.5010.210	Réhabilitation collecteur à Ecublens, secteur 10 Villars/Triaudes	312'906.20	299'207.35	13'698.85	299'207.35	0.00
460.5010.210	Réhabilitation collecteur à Ecublens-Chavannes/Renens, secteur 11 Triaudes/Sorge	454'967.50	10'000.00	444'967.50	0.00	10'000.00
	T O T A U X	767'873.70	309'207.35	458'666.35	299'207.35	10'000.00

Concentration des eaux usées de la Mère et de la Sorge

Entretien des collecteurs de concentration

Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et Saint-Sulpice

Préavis bouclé au 31 décembre 2020

Compte No	Désignation	Crédit accordé (HT)	Dépenses au 31.12.2020	Solde non utilisé	Subventions communales
460.5010.210	Réhabilitation collecteur à Ecublens, secteur 10 Villars/Triaudes	fr. 312'906.20	fr. 299'207.35	fr. 13'698.85	fr. 299'207.35

Ce préavis a été établi sur la base de soumissions d'entreprise. L'Entente Mère-Sorge a un calendrier relativement constant quant aux demandes de crédit d'investissement.

Les appels d'offres se font entre janvier et février. Les préavis sont discutés et validés par la Commission à la fin mars. Ensuite, les calendriers des préavis aux cinq Conseils communaux s'échelonnent de juin à octobre. Les adjudications peuvent se faire dès novembre et le début des travaux en janvier de l'année suivante.